

12^{ème} jour de confinement

La Rochelle : point de situation quotidien COVID19 pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS samedi 28 mars 2020

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle prennent toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, les plus exposés et les plus démunis en particulier. Un dispositif spécial est également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

Le marché central de La Rochelle s'est déroulé dans les meilleures conditions. Les agents municipaux, les commerçants et les habitants sont à saluer pour leur engagement et le respect des règles prescrites qui est maintenant bien établi.

Ainsi le marché central de La Rochelle continuera dans ces conditions le mercredi et le samedi matin sous la halle et sur la Place du Marché.

Le marché de La Pallice se tiendra dimanche matin, dans la halle couverte avec une jauge et un contrôle d'accès. Quelques commerçants seront également positionnés de manière espacée sur la place devant l'entrée de la halle dans un espace qui sera délimité par des barrières.

Les associations culturelles, sportives, environnementales ou sociales de La Rochelle sont mobilisées pour aider les habitants à passer cette crise et accompagner au mieux de leurs possibilités la période de confinement.

Les initiatives du tissu associatif local sont à souligner et les habitants sont invités à se rendre régulièrement sur les sites internet et réseaux sociaux de la Ville et de l'agglomération qui seront les relais des différentes propositions comme la mise en ligne gratuite de contenus, de films, de documentaires ou encore de spectacles, ou la diffusion de messages et partages de coups de cœurs sur leurs réseaux sociaux. De même, le Carré Amelot, Espace culturel de la Ville de La Rochelle, La Coursive, La Sirène et le Conservatoire de Musique de Danse sont également à retrouver sur internet et les réseaux sociaux.

A titre de nouveaux exemples, la page Facebook **Marguerite La Rochelaise** relaie régulièrement les créations d'artistes confinés.

L'artiste **Alexia Atmouni** actuellement en Résidence à la Chapelle des Dames Blanches de La Rochelle a créé un blog pour continuer de présenter virtuellement son exposition *Presse People* prévue jusqu'au 4 avril. Elle l'alimente avec deux nouvelles photos chaque jour. pressepeople.tumblr.com.

Le Muséum d'Histoire Naturelle et le Musée Maritime de La Rochelle ont aussi engagé une communication mêlant actualités, souvenirs et infos sur leurs pages Facebook et Instagram **Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle** et **Musée Maritime La Rochelle**. Le Centre Intermondes communique aussi sur sa page Facebook **Centre Intermondes, La Rochelle** des souvenirs et des informations sur les artistes et résidences passés.

Chaque jour les sites internet de la Ville de La Rochelle www.larochelle.fr et de la Communauté d'Agglomération www.agglo-larochelle.fr mettent en ligne de nouvelles informations pratiques, des conseils et des ressources, relayées sur les réseaux sociaux **La Rochelle Ensemble** et **La Rochelle Agglo** afin de suivre l'actualité des services publics ou de trouver réponse à une question pratique.

Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : www.gouvernement.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h pour les plus démunis.

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou capitainerie@portlarochelle.com

Transport Yélo : www.yelo.fr et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation :

Education Nationale : 05 16 52 68 09 comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

Crèche des Bois des Protestant : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87.

Accueil périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87.

Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87.

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

anne.michon@agglo-larochelle.fr / [Facebook Anne Michon](#)